Annonces légales

▽ Avis Administratifs



Commune de BERRE-LES-ALPES

AVIS

Approbation du plan local d'urbanisme et du zonage d'assaintssement des seux usées.
Per délibérat ion en date du 30 novembre 2017 le conseil municipel aapprouvé l'élaborat ion du plan local d'urbanisme et du zonage d'assaintssement sur son-

mitoire. La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 4 Déci

brg 2017.
Le dossier de PLU et de zonage d'assaintasement das eaux usées de la communa est tonu à la disposition du public en maîrie aux jours et heures d'ouver ture ainsi qu'à la préfecture.

AVIS

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS
L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) abutrels prévisibles d'inondations a été prescrite par arrèté préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de
la commune de La Cannet.
La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et
d'âbhorar la nête.

La direction départementale des territoires et de la mer est chargee d'instruire et d'élabore le plant lable en mairie ple Le Cennet, au siège de la communauté d'ag-clomération de Cannes Pays de Lorins s'intée à Cannes (66414 Cadax) et la direction départementale des territoires et de la mer (DITM), esvive Déplacements flagues Sécurité / pôte Risques naturels et technologiques - au centre administratif dépar-temental à little.

Securier / pole Risques naturels et technologiques - su centre administratif depar-tementa à Niconation concernant l'élaboration de ce PPR, il convient de se rap-proder de la DOTM - pôle Risques naturale et technologiques, ou de la contacter par-courrier à l'adresse suivante. D'inection départementale des tentilories et de la mer des Alpse-Martimes, pôle risques naturale et technologiques, au centre edministratif départemental des Alpse-Martimes - 147, boulvard du Mercantour - 08 268 Nice Cedex 3, ou par courriel à l'adresse suivante: ddtm-concertation-ppr@alpe-mart-times anouté.

AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUGINS
PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS
L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles d'Inondations a êté prescrib par arrêté préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de la commune de Mougins.
La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et d'élabore le plan.
L'arrêté est consultable en mairie de Moucins au chargée.

Larrèté est consultable en mairie de Mougins, au siège de la communeuté d'ag-glomération de Cannes Pays de Larins située à Cannes (06414 Cadou) et à la direction departementale des territoires et de la mer (DDTM), service Oplacements Risques Sécurité / pôle Risques natureis et technólogiques - au centra administratif dépar-temental à Nice.

temental à Nice.

Pour toute information concernant l'élaboration de ca PPR, il comient de se rapproder de la DIVIT - pôle Riscues natures et technologiques, ou de la contacte par courrier à l'adresse suivante: Direction départementale des territoires et de la mer courrier à l'adresse suivante: Direction départementale des territoires et de la mer de Alpes-Martimes, pôle réques naturès et técnologiques, au centre administratif départemental des Alpes-Martimes - 147 boulevard du Marcantour - 06 236 Nice Cedex 3, ou par courriel à l'adresse suivante: distra-concentation-ppr® alpes-maritimes, gouv.fr.

AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PREFECTURE DES ALPES-MARTIMES

COMMUNE DE MANDELLEU-LA-NAPOULE

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DIP IAAN DE PREVENTION DES RISQUES

NATURELS D'INONDATIONS

L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles d'inondations a été prescrits par artis précescria de 3 édecembre 2017, sur le territoire de la commune de Mandellieu-la-Napoule.

La direction de de Mandellieu-la-Napoule, au siège de la commune de de la mer est chargée d'instruire et d'élaboration de parternantial des territoires et de la mer est chargée d'instruire et d'élaboration de Cannes Pays de Larina située à Cannes (06/14 Cadex) et à la client de la glorinération de Cannes Pays de Larina située à Cannes (06/14 Cadex) et à la client de la glorinération de Cannes Pays de Larina située à Cannes (06/14 Cadex) et à la client de la report de la larination de parternaria à Nice.

Toute information concernant l'élaboration de ca PPR, il convient de se raproter de la larinormation de la contracter par courine à l'adresse suivante. Direction départementais des territoires et de la mer de l'appendant de la contracter par courine à l'adresse suivante. Direction départementais des territoires et de la mer de la protection de la contracter par courine à l'adresse suivante. Direction départementais des territoires et de la mer des Alpes-Martimes polée risques natures et technologiques, au centre administratif départementai des Alpes-Martimes - 147, boulevand du Marcantour - 06/285 Nice Cedex 3, ou par courine à l'adresse suivantes: ditm-concertation-ppré alpes-maritimes, gouvris.

儘

AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE BIOT

PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISCUES

NATURELS D'INDATIONS

La révision du plan de prévention des riscues (PPR) naturels prévisibles d'inondations, approuve le 22 élécembre 1996, à été prescrite per arrêté préfectoral du 5
décembre 2017, sur le territoire de la commune de Biot.

La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et d'álaborare la dian

La direction départementale des territories et de la mer est chargée d'instruire et d'élaborer le plan.

L'arrêté est consultable en mainte d'Antibes, au siège de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis situé route de Dolines à Valbonne (06560) et à la
inection départementale des territories et de la mer (DDTM) service Déplecements
Risques Sécurité pole Risques naturels et technologiques - au centre administratif
départemental à Nice.

Pour toute information concernant l'élaboration de ce PPR, il convient de se rapprocher de la DDTM - pôle Risques naturels et technologiques, ou de la contacter par
courrier à l'adresse suivants : Direction départementale des territories et de la mer
est Alpes-Martimes, pôle reques naturels étechnologiques, ucu entre administratif
départemental des Alpes-Martimes - 147, boulevard du Mercantour - 06266 Nice
Cedex 3, ou par courriel à l'adresse suivants : ddtm-concentation-ppr@alpes-marritimes.gouv.fir.

. AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE LA-ROQUÉTTE-SUR-SIAGNE

COMMUNE DE LA-ROQUETIES UR SIGNE
PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS
L'élaboration du plan de prévention des risques (PRI) naturels préveibles d'inonations a été prescrite par arrèté préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de
commune de LaRoquette sur Signe.
La d'iraction départamentale des territoires et du la mer est chargée d'instruire et d'inbevar la raile.

d'élaborar le plan.

L'arrês est consultable en mairie de La Roquete sur Siagne, au siège de la communaté des golomèration du pays de Crasses eltuée 57 avenue Pierre Sentard à Grasse (105190) et à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) - service biplacementa Risques Securité / pôle Risques naturels et technologiques - au centre administratif départemental à Nico.

Pour tout information concernant l'élaboration de ce PPR, il convient de se rapprocher de la DDTM - pôle Risques naturels et technologiques, ou de la contacter par courrier à l'aderses auturels : Direction départementale des territoires et de la mer des Alpos-Maritimes, pôle risques naturels et technologiques, au centre administratif départemental des Alpos-Maritimes - 147 boulevard du Morentour - 02 88 Nico Cedex 3, ou per courriel à l'adfrasses suivants : dettri-concertation-ppr@aips=maritimes.gouvin.

AVIS
PREFECTURE DES ALPES MARITIMES

COMMUNE DE CANNES

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS
L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels préviables d'inonntions a été prescrite par arrêté préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de

L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturais prévisibles d'inocdations a été prescribe par a rêté préscrion de risques (PPR) naturais prévisibles d'inocdations a été prescribe par a rêté préscrior de 5 decembre 2017, sur le territoire de la commune de Cannes.

d'ad d'inection départamentale des territoires et de la mer est chargé d'instruire et d'autre de la conscribé de maine de Cannes, au siège de la communeut d'agglorisation de Cannes Pays de Larins situlés à Cannes (6414 Codex) et à la direction departamental des territoires et de la mer (IDTM) - service Déplacement fillagues des autres de technologiques - au centre administratif département à l'ad la commune de la commun

AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE PEGOMAS

COMMUNE DE PEGGMAS

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

NATURELS D'INONDATIONS

L'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturale prévisablées d'inontetions a été prescrite per amété préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de
commune de Pégomas.

La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'Instruire et

La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'Instruire et

L'Albebrance la ain de

La direction departementale des territoires et de la mer est chargée d'Instruire et élaborer le plan. L'arrité set consultable en mairie de Pégomas, eu siège de la communauté d'ag-omération du pays de Grasse située 57 avenue Pierre Sennar à 6 Grasse (06130) et à direction départementale des territoires et de la mer (DDTBI) -service Déplacements eques Sécurité / pole Risques naturals et technologiques - au centre administratif partemental à hice.

départemental à Nica.

Pour toute information concarmant l'élaporation de ce PPR, il convient de se raprocher de la DDTM - pôle Risques naturels et technologiques, ou de la contacter par courrier à l'adresse suivants: Direction départementale des territoires et de la met des Alpes-Martimes, pôle reigues naturels et technologiques, su centre administratif départemental des Alpes-Martimes - 147 boulevard du Marcantour - 06 286 Nice Cedex 3, ou per courriel à l'adresse suivants: ddnn-concartation-ppr@alpes-marilimes.gouvrille.

AVIS PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE GRASSE
PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS
L'élaboration du plan de prévention des fraques (PPR) naturels préviaibles d'inontidions a été prescrite par arrêté préfectoral du 5 décembre 2017, sur le territoire de

La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et

La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et d'élaborer le plan.

L'arribé est consultable en mairie de Grasse, su s'âge de la communauté d'agglomération du pays de Grasse s'âtitée 57 avenue Pierre Semart à Grasse (06130) et à la direction départementale des territoires et de la mar (DDTM) - service Déplacements Risques Sécurité / 5/6 in Risques natureits et technologiques - au centre administratif départemental à Nice.

Pour toutes informéron concernant l'élaboration de ce PPR, il convient de sur prouter de la DTM - pôle Risques natureis et technologiques, ou de la contactar par courrier à l'adresse suivante. Direction départemental des territoires et de la mer des Alpoe Maritimes, pôle réques natureis et téchnologiques, cu centre administratif départemental des Alpoes-Maritimes - 147 boulevard du Mercentour - 06 226 Nice Cedex 3, ou par courriel à l'adresse suivante. d'alm-concertation-ppré alpes-maritimes, gouv.fr.

AVIS

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE D'ANTIBES

PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

NATUREIS D'INONDATIONS

La révision du plan de prévention das risques (PPP) naturels prévisibles d'inordations, approuvé le 29 décembre 1998, à été prescrite par arrêté préfectorel du 5 décembre 2017, sur le territoire de la commune d'Antibes.

d'incelle négératrementée des tamitoires et de la mer est chargée d'instruire et d'un recent de la commune de la commune

élaborer le plan. L'arrêté est consultable en mairie d'Antibes, au siège de la communauté d'ag-

Europe esa consultativa en mairie d'Antibes, au siège de la communauté d'ag-glomération de Sophila Antipolis situé route de Dolines à Valbonne (06560) et à la direction départe-mentale des territoires et de la mer (DOTM) - service Déplacements fisiques Sécurité / pôle Risques naturals et technologiques - au centre administratif départemental à Nice.

Nice.

Pour toute information concernant l'élaboration de ce PPR, il convient de se rapprocher de le DDTM - pôle Risques naturels et technologiques, ou de la contacte
per courier à l'actresse suivaire et Direction départementale des territoires et de
la mer des Alpas-Martimes, pôle risques naturels et technologiques, au centre administratif départemental des Alpas-Martimes -1 47, butlevard du Mercantour - 06288
Nice Codex 3, ou par courriel à l'adresse suivante : détra-concentaion-ppré alpasmartimes acques de l'actresse suivante : détra-concentaion-ppré alpas-

VIE DES SOCIÉTÉS

Avis est donné de le constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME: Société Publique Locale
DENOMINATION SOCIALE: Ports de Menton
DENOMINATION SOCIALE: Ports de Menton
DENOMINATION SOCIALE: Ports de Menton
DENOMINATION SOCIALE: Société présentation des activités portueires et annexes au Vieux Port de un Port de Garavan
SIECE SOCIAL: Port de Menton Garavan - Terre-Plein du Nouveau Port-08500
MENTON

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Com-

DURIEL: 32 Bits & Company & Company

Cap Martin
Monsieur Christian TUDES demeurant 8 avenue Thiers – 06500 Menton
COMMISSAIRE AUX COMPTESTITULAIRE: SA IN EXTENSO AUDIT demeurant
106 Cours Charlemagne – 6256 (yon Codex) C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT: SAS FIDEXCO FRANCE demeurant
19 rue fossial – D0000 NICE

Aux termes du Conseil d'Administration en date du 20 décembre 2017 il a été décidé de nommer Monsieur Christian TUDES en qualité de Préaldent du Conseil d'Administration

discue de nomme moniment consusant notes de la SPL tout titufaire d'actions peut essister aux administration comment aux Statuts de la SPL tout titufaire d'actions peut essister aux assemblées générales .
Chaque action confirer une voix .
Chaque action confirer une voix .
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires .
IMMATRICULATION : le Société sera Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de la Ville du Greffe de Nice dont dépend le slège .

Puur avis . Le Président

Pour avis, Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Sulvant acts reçu par Me FORMETC TOXALGNAC, FORMETCX Notaire à MONTBAZENS, le 14/12/2071, a été constitué la FORMETCX TOXALGNAC, FORMETCX Notaire à MONTBAZENS, le 14/12/2071, a été constitué la FORMETCX TSCIRTA' au capital de 1.000,00 de dont la sège sat VILLERA MACHE SUR MER (06230) fixue de l'asquilace pour s'éans à compter immatriculation RCS.
Apports : 1000,000 é (numéraire)
Objet social : L'acquisition ; la vente sans caractère commercial : l'obtention de toutes ouvertures de crédit, priste ou facilités de caisse, destinés au financement des acquisitions ou au palement des coûts d'aménagement, de réfection ou sorre de tous biens appertenent à la société ju ges de n'il d'administration : la mise en veleur et l'exploitation per bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pours devenir propriétaire et généralement toutas opérations es retrachant à l'objet social.

Gérants : Jean-Bernard LAGARRIGUE et Marina Laum MONOL IIS épousel à GAB.

à l'objet social.

Gérants: Jean-Bernard LAGARRIGUE et Marina Laura MONCLUS, épouse LAGARRIGUE, demeurant ansamble à VILLEFRANCHE SUR MER (06239) 1 Rue de l'Esquiaou
immatriculation : RCS NICE.

Cossion de parts libre entre essociés uniquément. La décision d'agrément est de
tacompétence de l'assemblée générale.

Pour Avis Me PORMITEUT CAVAIGNAC.

∇ DIVERS

AVIS D'INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
nsieur René Antoine Sébastien DESCOMBES, retraité, et Maderne Françoise
e CANNET, rétraitée, son épouse, demeurant ensemble à CABRIS (06530)1

Monsieur René Antolne Sébastien DESCOMBES, retraité, et Mademe Prançoise deanne CANNET, rétraitée, son ápouse, demeurant ensemble à CABRIS (06530)1 chamin du claux d'entoures:

Monsieur eat né à LE CREUSOT (71200 le 2 septembre 1946,
Mademe est née à NEULIVSUR-SENNE (02200) le 28 février 1949.

Mariée à la mairie de de MONTAGNY-LES-BUXY (71330) le 2 août 1969 sous le régime del seignaration de biens pure et simple défini par les articles 1850 et suivants du Code civil aux termes du contrat de merisge preu par Maître Bernard PRADIER, notaire à MARCILLY-LES-BUXY (71390), le 3 juillet 1989.

Ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec et tribution Intégrale au survivant, elluvant acte reu par Mântre Laurent CHARBONNEAUX, notaire à MAROULES-EN-BRIE (94440) 1 rue Pierre Bezançon, le 9 octobre 2017.

Les éventules oppositions seront reques desni els trois mos de la présentain insertion, en l'Office notarial de Maître Laurent CHARBONNEAUX, 1 rue Pierre Bezançon 94440 MAROLLES EN BRIE.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Commu-nication (NORM: MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fivé pour l'année 2017 au tarif de base de 4,15 € HT pour les Alpes-Maritimes.

PROFESSIONS DU CHIFFRE ET DU DROIT. COLLECTIVITÉS

ME PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE EN QUELQUES CLICS

Service gratuit

> Accessible sur identification

> Espace professionnel sécurisé

Gérer vos publications légales ou celles de vos clients

Publier dans les meilleurs délais

Télécharger immédiatement vos devis

et attestations de parution

WE UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE PROXIMITÉ



04 93 18 71 49 legales@nicematin.fr



GOSSELIN amissaire Enquêteur

